

LE LABORATOIRE DE DROIT PUBLIC, POLITIQUE, GESTION ET ECONOMIE
LADPPEG

ORGANISE :

LA PREMIÈRE ÉDITION DU :

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'AUDIT, LA
GOUVERNANCE, L'EXPERTISE COMPTABLE ET
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CIAGEC-IA
2026)

SOUS LE THÈME :

<< MUTATIONS DE LA
GOUVERNANCE FINANCIÈRE, DE
L'AUDIT ET DE L'EXPERTISE
COMPTABLE
À L'ÈRE DE LA TRANSFORMATION
DIGITALE ET DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE >>



CIAGEC-IA 2026



23- 24 Octobre 2026



Faculté
Polydisciplinaire de
Taza

ARGUMENTAIRE

L'avènement de l'intelligence artificielle représente aujourd'hui l'une des mutations les plus profondes et les plus accélérées que le monde ait connues dans l'histoire des professions économiques, comptables et financières.

Portée par les avancées du machine learning, du deep learning, du traitement automatique du langage naturel (NLP) et de l'IA générative, cette révolution technologique redéfinit en profondeur les contours des métiers de l'audit, de l'expertise comptable et de la gouvernance financière.

Dans ce contexte de transformation structurelle, les organisations – entreprises, cabinets d'audit, institutions publiques et organisations professionnelles – se trouvent confrontées à un double défi : celui de saisir les opportunités offertes par ces technologies disruptives pour améliorer la qualité, l'efficacité et la pertinence de leurs missions, et celui de maîtriser les risques inhérents à leur déploiement, notamment en matière d'éthique, de responsabilité, de confidentialité des données et d'indépendance professionnelle.

Sur le continent africain, ces enjeux revêtent une dimension particulière. Alors que la fracture numérique constitue encore un obstacle réel, les innovations issues de la fintech, du mobile money et des plateformes numériques offrent des perspectives inédites d'inclusion financière et de modernisation des systèmes de contrôle et de gouvernance. La question de la souveraineté numérique africaine, de l'adaptation des normes internationales d'audit (ISA/ISSAI) et de la formation de nouvelles compétences hybrides alliant expertise comptable et maîtrise des données se pose avec une acuité croissante.

Plusieurs questionnements fondamentaux animent cette édition : Comment l'IA générative et les outils d'audit analytics transforment-ils les pratiques d'audit externe et interne ? Dans quelle mesure la robotisation des processus comptables (RPA) affecte-t-elle le rôle de l'expert-comptable et sa valeur ajoutée ? Comment garantir l'indépendance, le jugement professionnel et la qualité d'audit dans un environnement algorithmique ? Quels cadres réglementaires et normatifs concevoir pour encadrer l'utilisation de l'IA dans les professions financières ? Comment l'analyse prédictive et le Big Data révolutionnent-ils la détection de la fraude et l'évaluation des risques ? Quelles sont les perspectives africaines spécifiques face à ces mutations globales ?

Dans cette perspective, le CIAGEC-IA 2026 offre à l'ensemble des chercheurs, praticiens, professionnels de l'audit et de l'expertise comptable, responsables d'organisations et décideurs institutionnels, une tribune pour présenter leurs travaux de recherche, études empiriques, retours d'expériences et propositions de réforme, selon des approches et méthodologies variées.

PÔLES THÉMATIQUES

Sans prétendre que la liste est exhaustive, et en restant ouvert à toute contribution enrichissant la thématique du colloque, les communications pourront s'inscrire dans les pôles thématiques suivants :

- **Pôle 1: Transformation Digitale de l'Audit et de la comptabilité**

Audit Augmenté et IA :

Machine Learning pour la détection des anomalies
Data Mining et robotisation des processus (RPA)
L'audit interne au regard des risques cybernétiques

Gouvernance financière à l'ère du digital

Digitalisation des pratiques comptables
Tableaux de bord digitaux
Transformation des pratiques financières
Fintechs et transformation digitale des mécanismes de gouvernance financière
Fiscalité numérique

Expertise Comptable 4.0

Comptabilité Cloud
Automatisation de la saisie (OCR, NLP)
Assistants virtuels et outils d'analyse financière prédictive

Qualité et Jugement Professionnel

Impact de l'IA sur l'indépendance de l'auditeur
Le jugement professionnel
la qualité d'audit
Le commissariat aux comptes augmenté
Fiabilité des Etas financiers
Transparence financière, conformité et contrôle interne

- **Pôle 2: Gouvernance , Risques et Ethique Algorithmique**

Gouvernance et Technologies Disruptives

Blockchain

Smart contracts

IA au sein des comités d'Audit

Gouvernance décentralisée

Gestion des Risques et Fraude

Cartographie dynamique des risques

Risk-Based Audit

Prévention des risques financiers

Détection intelligente de la fraude

Analyse comportementale

Forensic accounting

Rôle des experts-comptables dans le management des risques relatifs au blanchiment d'argent

Ethique et Réglementation

Gouvernance des algorithmes

Protection des données

Adaptation des normes ISA/ISSAI

Responsabilité juridique de l'IA

Gouvernance financière et qualité de la production comptable

Lutte contre la fraude comptable

Facteurs explicatifs de la rentabilité des titres financiers

Reporting extra financier

Responsabilités financières et prise de décisions stratégiques

- **Pôle 3: Performance, Reporting et Développement Durable**

Big Data et Reporting Intelligent

Automatisation du reporting IFRS, XBRL

Visualisation de données

Audit de performance assisté par l'IA

Gouvernance Publique et Fiscalité

Open Data , IA dans la gestion des finances publiques

E- procurement

Contrôle fiscal automatisé

Lutte contre l'évasion fiscale

Finance Durable et ESG

Intégration de l'IA dans le reporting ESG et la mesure de la performance extra-financière

Contrôle de gestion durable : tableaux de bord ESG et pilotage de la performance RSE

Automatisation du scoring ESG par le machine learning et le Big Data

Finance verte et transition énergétique : rôle de l'IA dans la comptabilité carbone et la conformité CSRD

Dynamique d'optimisation fiscale des entreprises

Fiscalité des entreprises innovantes

Audit fiscal : enjeux et perspectives

Fiscalité et performance financière

- **Pôle 4 : Gouvernance, Performance et Management**

Transformation digitale, qualité et efficacité du management

Audit de gestion

Pilotage de la performance

Influence digitale sur les pratiques managériales

Mécanismes de coordination et d'évaluation

Gestion stratégique

Adaptabilité organisationnelle

Prise de décision managériale et contrôle

Management agile et résilient

Pratique managériale et politique de création de valeur

Qualité de prise de décision

Risques de transformation numérique du management

Dépendance technologique

Cybersécurité

Data Driven Management

Transformation digitale et évolution des modèles de gouvernance

Pilotage de la performance en environnement digitalisé et international.

Apports et limites du management dans la prise de décision.

Intégration de l'intelligence artificielle dans le contrôle de gestion.

Audit des systèmes digitalisés et gouvernance des données.

CALENDRIER DE L'ÉVÉNEMENT

- Date limite de soumission des résumés élargis : 15 / 06 / 2026
- Notification du comité scientifique aux auteurs : 22 / 06 / 2026
- Soumissions des textes complets : du 01 / 07 / 2026 au 31 / 07 / 2026
- Communication de la décision d'acceptation ou de refus du texte définitif à l'auteur principal : 15 / 09 / 2026
- Tenue du colloque : 23 / 24 Octobre 2026

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

- Dans le cadre de la préparation des contributions, chaque participant est invité à soumettre un résumé structuré d'une page qui doit contenir: le contexte de l'étude, la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.
- Informations à inclure dans le fichier : Titre de la communication, Nom(s) de l'auteur(e) ou des auteur(e)s, Affiliation(s) institutionnelle(s), Adresse e-mail de contact
- Le résumé doit être soumis sur le site de la conférence : <https://ciagec-ia2026.sciencesconf.org/> au plus tard le 15 / 06 / 2026
- Les communications seront rédigées sous format Word uniquement, en Times New Roman 12, sur format A4, avec numérotation des pages, des marges haute, basse, droite et gauche de 2,5 cm (1 pouce), alignement justifié et un interlignage simple.
- Les communications doivent comprendre 35.000 signes maximum (espaces compris), soit 15 pages maximum (sans compter les notes, graphiques, tableaux, figures, références, annexes, bibliographie et les deux pages de garde).
- Les titres et sous-titres respecteront la hiérarchie suivante :
- Titre principal : centré, gras, Times New Roman 16
 1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman 14
 - 1.1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman 12
 - 1.1.1. Justifié, Italiques, Minuscules, Times New Roman 12
- Les pages seront numérotées en bas au centre sous le format 1, 2... à compter de la page 2.
- Les notes bibliographiques seront intégrées dans le texte (Auteurs, Année d'édition).
- Les titres et les sous-titres doivent être en gras, sur une ligne séparée.
- La 1^{ère} page de garde contient le titre de la communication, l'axe du Colloque dans lequel elle s'inscrit, le prénom et le nom du (ou des) auteur(s) avec leur fonction et le nom de leur institution ainsi que les coordonnées complètes de l'auteur ou des auteurs principaux (adresse postale, téléphone, courriel).
- La 2^{ème} page de garde contient le titre de la communication en français et en anglais, un résumé de 250 mots maximum en français et en anglais et les mots clefs (5 au maximum).

- Le texte principal sera suivi des annexes. Les tableaux (numérotés) et les figures (numérotées) sont à intégrer dans le texte.
- Les références bibliographiques sont rappelées en fin de document par ordre alphabétique des auteurs, et présentées selon les normes suivantes :
 - Pour un ouvrage : Mintzberg H. (1982), Structures et dynamique des organisations, Editions d'Organisation, Paris.
 - Pour un article de revue : Martinet A.C. (1990), « La logique paradoxale du management stratégique », Cahiers Lyonnais de recherche en gestion, n°11, pp. 197-209.
 - Pour un article dans un ouvrage collectif : Pasquero J. (2005), « La RSE comme objet de sciences de gestion : le concept et sa portée », In Turcotte M.F. & Salmon A. (dir.), Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, Presse de l'Université du Québec.
 - Pour un article présenté lors d'un colloque : Valiorgue & al. (2009), « La RSE, comme enjeux organisationnel et managérial : l'héritage oublié du courant Corporate Social Responsiveness », AIMS, Grenoble, 3-5 Juin.
- La mise en page (format A4) devra prévoir des marges (supérieures, inférieures et latérales) de 2,5 cm. Le texte ne doit pas excéder 15 pages y compris la bibliographie et les annexes. Il sera écrit en Times News Roman (12 points), en interligne simple et sera justifié (aligné à gauche et à droite).
- La première page, non numérotée, comprendra uniquement :
 - Le titre de la thèse ;
 - L'année d'inscription en doctorat à préciser obligatoirement ;
 - Nom et le prénom du doctorant ;
 - Nom et prénom du directeur de thèse ;
 - L'affiliation : Université, Faculté, Laboratoire ;
 - L'adresse électronique et le téléphone du doctorant ;
 - Un résumé à interligne simple de maximum 300 mots indiquant la problématique, la méthodologie et les principaux résultats attendus ;
 - Un maximum de cinq mots clés qui se référeront aux thèmes et concepts centraux développés dans le travail de recherche.